



ASSOCIATION FRANÇAISE DE L'HEMIPLÉGIE ALTERNANTE

Week-end de rencontre associatif / scientifique

Samedi 1er et dimanche 2 octobre 2022

Ecole « Pierre Demont » - 62 Avenue De Lattre De Tassigny - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

Informations pratiques

Chers amis,

Après 2 années de distanciation sociale en raison de l'épidémie sanitaire, nous aurons l'occasion de nous retrouver lors de notre week-end de rencontre associatif et scientifique. Cette année, notre week-end sera sous la forme « hybride » : en présentiel et en visio-conférence !

- Si besoin : Rémi (06.30.38.00.07) / Mirjana (06.20.71.17.15) / Marie-Françoise (06.82.01.27.97)
- 📄 Il est demandé aux familles de bien s'inscrire via le lien internet suivant <https://forms.gle/Byo2t7RVbxQ4oSJR6>
- Pour la visio-conférence, Marie-Françoise se chargera de vous envoyer le lien « ZOOM » pour assister aux présentations scientifiques et à notre assemblée générale
- L'AFHA prend en charge la nuit d'hôtel du samedi au dimanche pour tous les participants à jour de leur cotisation annuelle. Il vous est seulement demandé de réserver dans l'un des 2 hôtels suivants, l'AFHA procédera à votre remboursement sur présentation de la facture (au cours du WE) :
 - 1) Hôtel MERCURE Paris - Val de Fontenay (01.49.74.88.88)
20 Avenue des Olympiades 941220 FONTENAY SOUS BOIS – tarif négocié 110 € 2 personnes avec petit déjeuner avec la référence AFHA par mail h1037@accor.com ou téléphone.
 - 2) Hôtel IBIS Styles Paris - Val De Fontenay (01.48.76.67.71)
2-4 Avenue du Val de Fontenay 94120 FONTENAY SOUS BOIS
- Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'AFHA sauf en cas de demande expresse auprès du bureau de l'AFHA
- L'école Pierre Demont bénéficie d'un parking et est facilement accessible en RER.
- 4 animateurs spécialisés s'occuperont des animations et des activités pour nos enfants sur l'ensemble du week-end. Il est demandé aux familles de ramener les jeux préférés des enfants pour compléter les activités.
- L'AFHA offre les repas du samedi soir (pizza) et du dimanche midi (traiteur) ainsi que le spectacle du samedi soir. L'AFHA peut également offrir le repas du samedi midi (traiteur) sous réserve que les familles en aient fait la demande sur le formulaire lors de leur inscription en ligne.
- Election au conseil d'administration : Il désigne le bureau, responsable du fonctionnement de l'association. Son rôle est de voter les décisions de financement et d'orientation de l'AFHA. Un membre est élu pour un mandat de 3 ans renouvelable. Le bureau est actuellement composé de 12 membres parmi lesquels 5 sortants cette année. Toute personne membre de l'AFHA peut proposer sa candidature en exposant au préalable devant les familles ses intentions, sa contribution et les contacts qu'elle souhaite apporter.

IL EST IMPORTANT QUE LE BUREAU SOIT RENOUVELE CAR LE COMBAT CONTRE L'HEMIPLEGIE ALTERNANTE SE FAIT SUR LE LONG TERME ET NECESSITE LES CAPACITES DE TOUS ET UNE BONNE REPARTITION DES CHARGES POUR EVITER LA FATIGUE DES « PLUS ANCIENS » !